Date : 16/01/2023

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association LAC "LE BALTHAZAR" du 16/01/2023

Présents : **58** présents, dont :
36 adhérents 2022 en présentiel (votants)
22 adhérents 2022 en distanciel(votants)

Adhérents 2022: **118** adhérents

58 adhérents 2022 étant présents sur 118 (soit en présentiel soit en distanciel), le quorum est **atteint** car plus de 1 tiers des adhérents est présent. L'assemblée générale **ordinaire** peut donc débuter.

Potentiels Adhérents 2023 ⇒ 24 présents, dont :
10 adhérents 2022 en présentiel
14 adhérents 2022 en distanciel
⇒ Ces personnes n'ont pas participé aux votes.

Marc TEULIERE remercie l'assemblée pour sa présence.

1. Organisation de l'AG

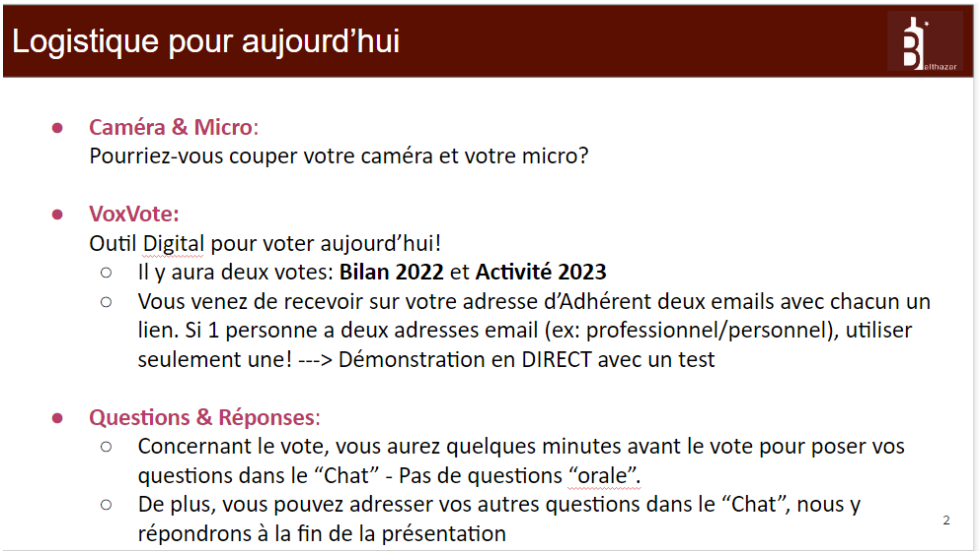

- Vote à main levée pour les adhérents 2022 en présentiel au Courtyard.
- Vote à distance via l'outil **Voxvote** pour les adhérents 2022 en distanciel.

2. Impact de la crise Covid-19 sur notre association

3. Bilan des activités 2022

3.1 Adhésions

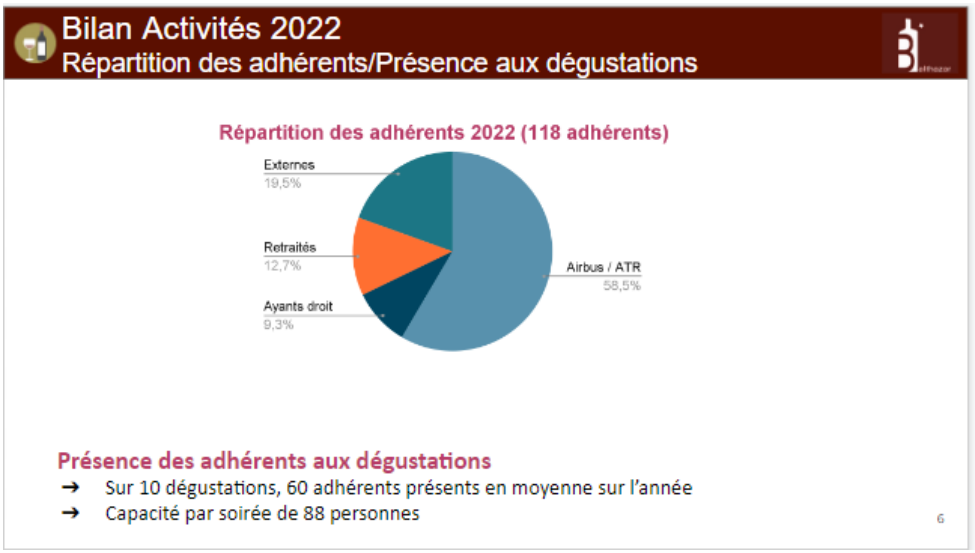

3.2 Dégustations

3.3 COMMANDES

Nota:
Les commandes de Vin ne se font qu'une fois et après la dégustation principalement réalisée par des viticulteurs

3.4 ÉVÉNEMENTS

3.4.1 Soirée des 20 ans

3.4.2 Cuvée des 20 ans

3.4.3 Promenade gourmande Gaillacoise

3.4.4 Forum des associations et salon des vins

3.4.5 Vendanges

3.4.6 Dégustation des adhérents

Il est noté que les participants étaient uniquement masculins. Un appel est lancé en séance afin que la session 2023 soit plus féminisée.

3.4.7 Dégustation exceptionnelle

3.5 Formations

3.6 Bilan financier

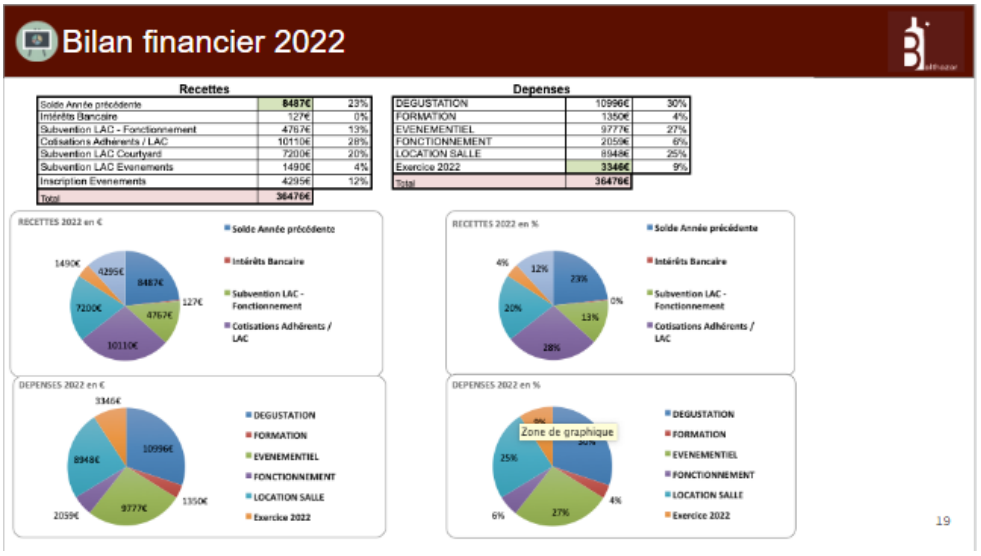

3.7 Questions sur le bilan 2022

- **Question** : [Salle Courtyard] Session à 90 personnes ? On ne va pas rentrer dans la salle

  Réponse : [P. Gaillard] on l'a déjà fait. Explications complémentaires du président sur le fait qu'on paie double une double session au Courtyard, et que c'est très lourd à gérer pour les vignerons qui ne sont pas des professionnels de la présentation et de l'animation. Donc on va essayer de repasser progressivement à une seule séance si la situation sanitaire le permet bien sûr.

- **Question** : [Distanciel] Pierre V.
  Il n'est toujours pas question de revenir dans les locaux du LAC ?

  Réponse : [Marc Teulière] Non, la consommation d'alcool n'est plus permise dans les locaux du CSE.

- **Question** : Et les salles du TOAC ?

  Réponse : La plus grande est une salle omnisport, avec peu de créneaux car réservée en priorité par les différentes sections sportives du TOAC. La salle de réception de cette salle est trop petite et trop obscure. P. Gaillard rappelle par ailleurs les nombreux avantages d'être au Courtyard.

3.8 Vote

Q1 :

Vote	Présentiel	Distanciel	Total
OUI	36	20	**56**
Sans Opinion	0	0	**0**
Non	0	0	**0**

Le bilan d'activité est validé.

Q2 :

Vote	Présentiel	Distanciel	Total
OUI	36	20	**56**
Sans Opinion	0	0	**0**
Non	0	0	**0**

Le bilan financier est validé.

4. Activités prévisionnelles 2023

4.1 Dégustations

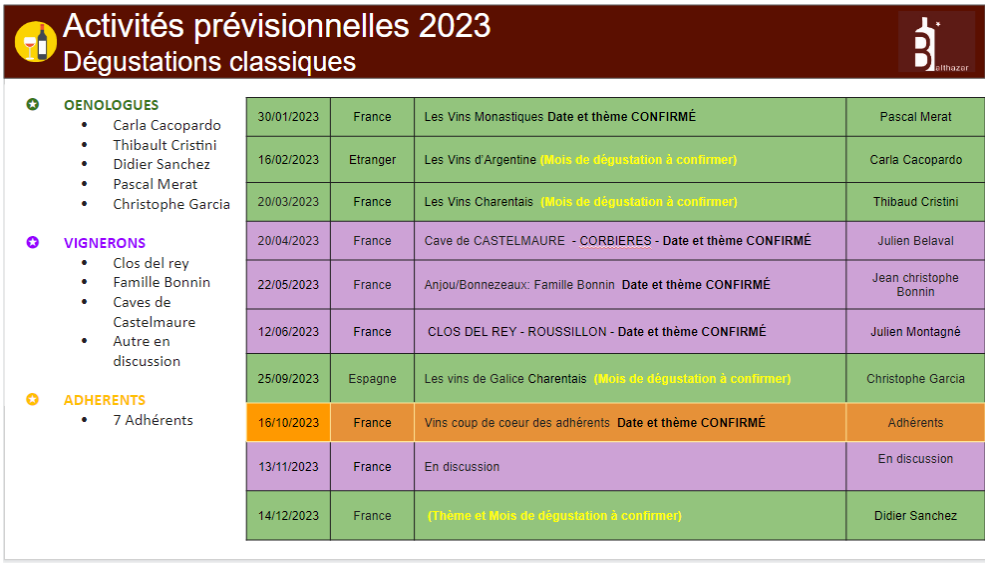

Les dates des dégustations 2023 sont données à titre indicatif ainsi que l'ordre et les sujets de dégustations 2023.

En effet pour ce qui concerne les dates le Courtyard confirmera chaque date de dégustation trois mois avant la date retenue.

L'ordre et les sujets de dégustation seront confirmés deux mois avant la date retenue.

4.2 Dégustations exceptionnelles

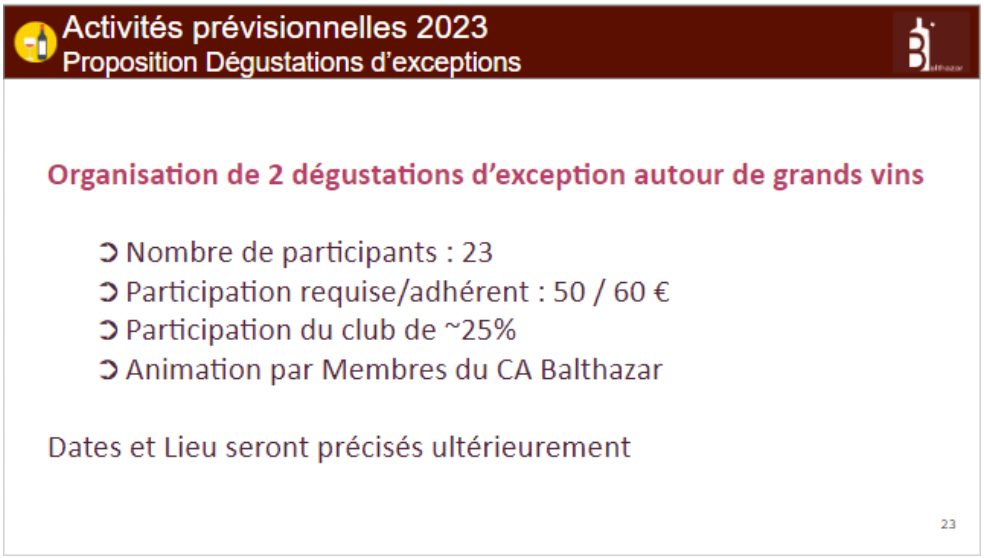

4.3 Formations

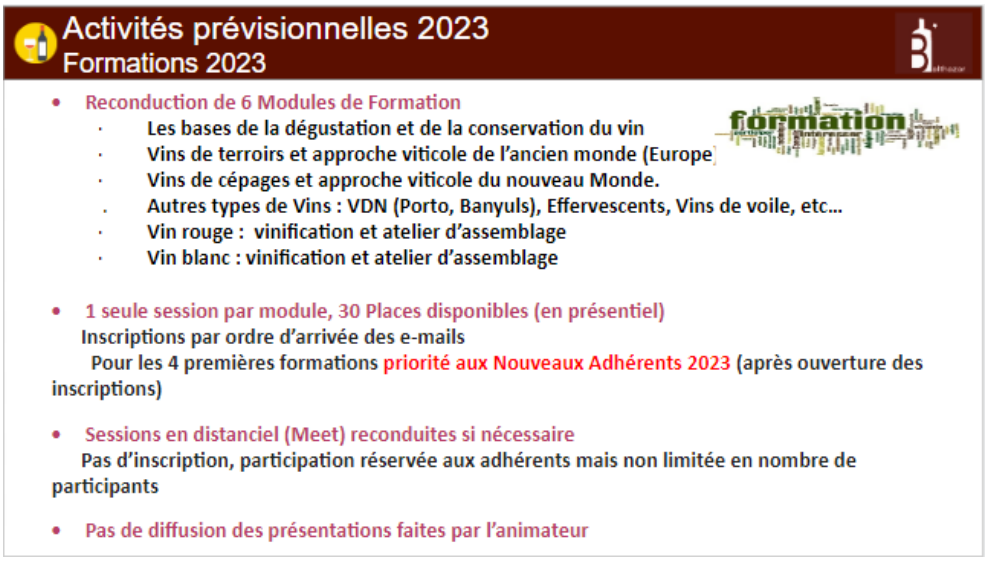

4.4 Evénements 2023

4.4.1 Sortie de printemps

4.4.2 Village gourmand

4.4.3 Vendanges

5. Prévisionnel 2023

5.1 Adhésions 2023

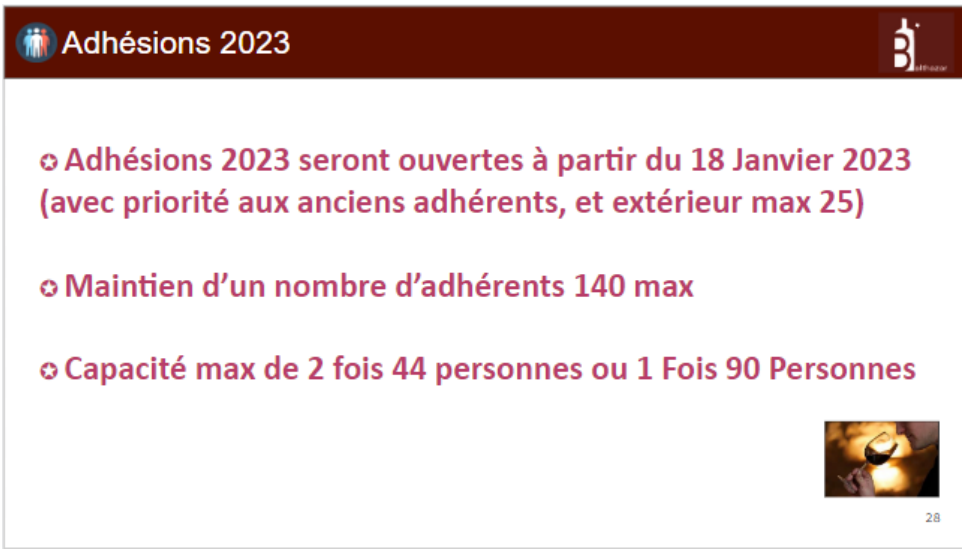

Rappel fait dans le mail d'inscription envoyé aux adhérents :

Les demandes des adhésions seront traitées en 2 phases :

=> priorité aux adhérents 2022 jusqu'au 25 Janvier

=>à partir du 26 janvier le reste des demandes

suivant l'ordre d'inscription et dans la limite du quota max de 140 adhérents.

5.2 Cotisations 2023

5.3 Budget prévisionnel 2023

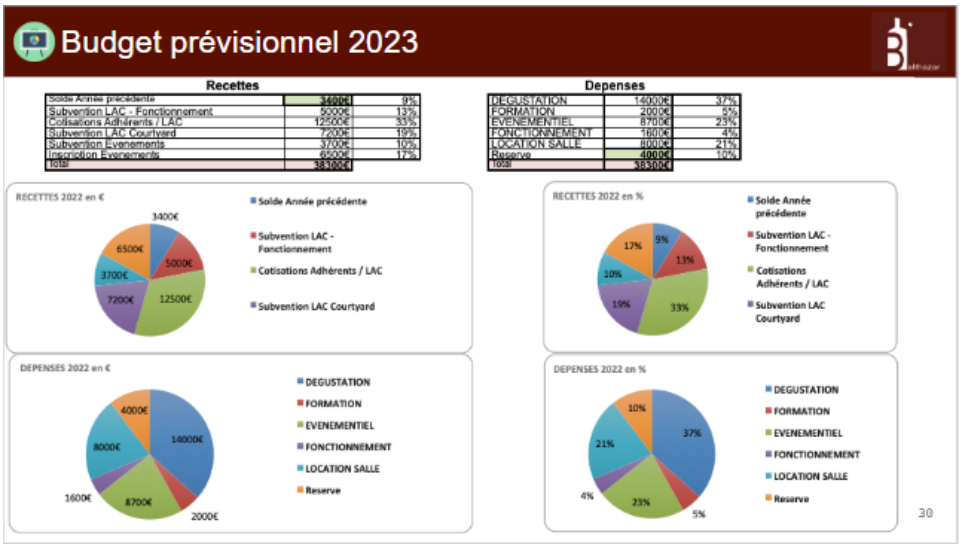

5.4 Statuts et règlements

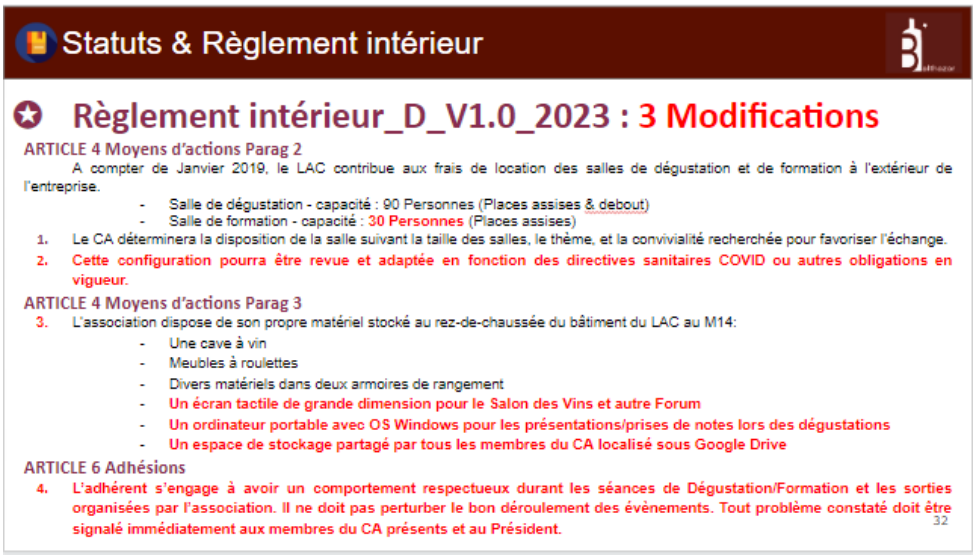

5.5 Renouvellement du conseil d'administration

Les adhérents 2022 ont été dûment informés par écrit 30 jours avant la date de l'AG de leur possibilité de se porter candidats pour entrer au conseil d'administration ou pour en présenter un eux-mêmes.
Aucun ne s'est porté candidat.

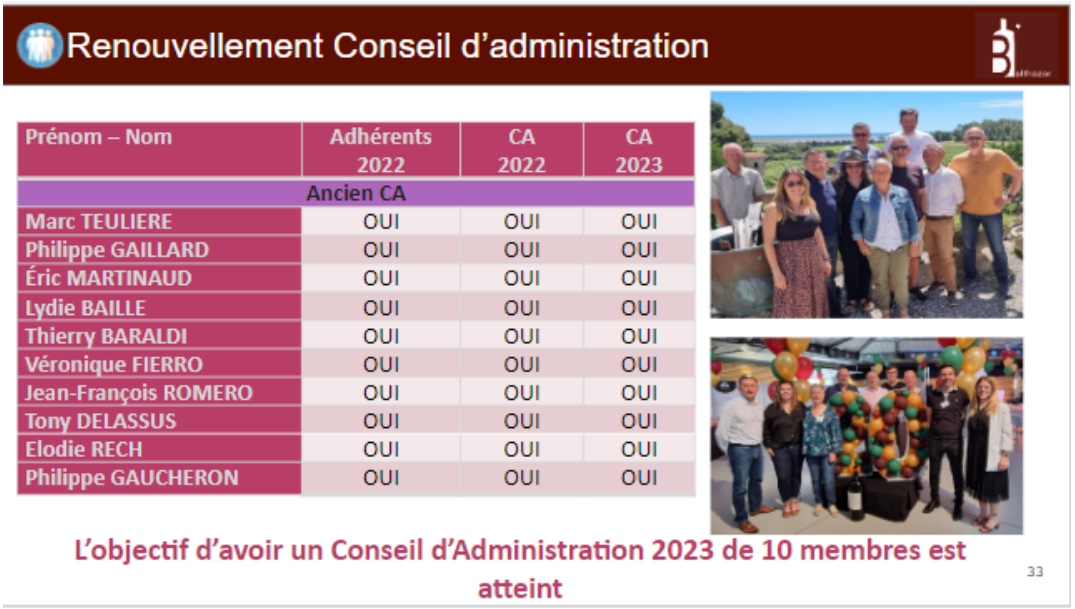

5.6 Questions sur le prévisionnel 2023

- Question : [Distanciel] JULIEN DURAN SOLDEVILA
  Peut-on utiliser la hotte de Noël pour la cotisation ?

  Réponse : [Marc Teulière] Nous allons nous renseigner, mais c'est peu probable, car nous utilisons l'outil mis à notre disposition par le LAC, et il semble que celui-ci n'offre pas cette possibilité.

- Question : Si on passe à 1 session, est-ce que l'horaire revient à 19h ?

  Réponse : [Marc] Oui

- Question : [Salle Courtyard] Nouvel adhérent : quelle est la procédure pour adhérer ?

  Réponse : [Marc Teulière] Chacun va recevoir un mail avec la procédure détaillée.

5.7 VOTE

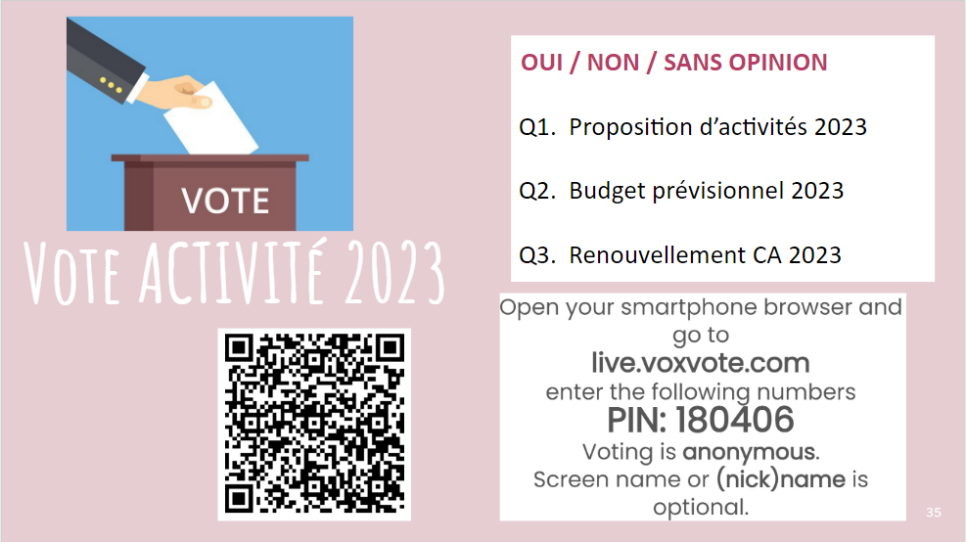

Q1:

Vote	Présentiel	Distanciel	Total
OUI	36	19	**55**
Sans Opinion	0	1	**1**
Non	0	0	**0**

La proposition d'activités 2023 est approuvée.

Q2 :

Vote	Présentiel	Distanciel	Total
OUI	36	19	**55**
Sans Opinion	0	1	**1**
Non	0	0	**0**

La proposition de budget prévisionnel 2023 est approuvée.

Q3:

Vote	Présentiel	Distanciel	Total
OUI	36	18	**54**
Sans Opinion	0	1	**1**
Non	0	0	**0**

La proposition de Conseil d'Administration 2023 est approuvée.

6. Site internet

7. Gestion des inscriptions aux activités

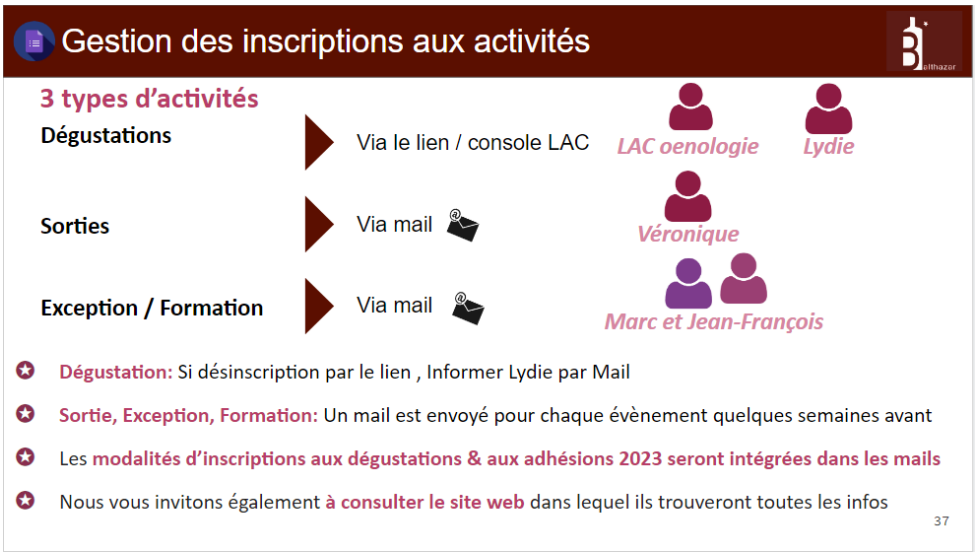

8. Questions

- **Question** : [Distanciel] Bruno Sanchez
  Y a t il moyen de faire des virements au lieu de se déplacer déposer le chèque a la boite ?

  Réponse : Non, pas pour l'instant. Cela devrait être possible avec le futur outil du LAC (peut-être opérationnel en 2024 ?)

9. Conclusion

Marc TEULIERE ainsi que le Conseil d'Administration remercient toutes les personnes qui aident au bon fonctionnement de l'activité, sans oublier les élus du CSE pour leur soutien et l'aide financière apportée, sans lesquels cette activité ne pourrait exister.

Lydie BAILLE
Secrétaire

Marc TEULIERE
Président